

Exigences MINERGIE® (Norme SIA 380/1:2009)

Exigences pour les nouvelles constructions

	Catégorie	Valeur limite	Exigences primaires	Installation d'aération	Exigences supplémentaires
I	Habitat collectif	38 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Pax d'exigences Recommandation pour appareils électroménagers: Etiquette énergie de classe A
II	Habitat individuel	38 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Pax d'exigences Recommandation pour appareils électroménagers: Etiquette énergie de classe A
III	Administration	40 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4
IV	Ecoles	40 kWh/m ² RH, WW, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4
V	Commerce	40 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 Froid industriel
VI	Restauration	45 kWh/m ² CL, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 EC: 20% des besoins couverts par de l'énergie renouvelable
VII	Lieux de rassemblement	40 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4
VIII	Hôpitaux	70 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 Froid industriel
IX	Industrie	20 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4
X	Dépôts	20 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4
XI	Installations sportives	25 kWh/m ² CL, aér. él.,*	$Q_h \leq 90\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 EC: 20% des besoins couverts par de l'énergie renouvelable
XII	Piscines couvertes	Pas de valeur limite MINERGIE®	$Q_h \leq 60\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 EC: 20% des besoins couverts par de l'énergie renouvelable Processus de bain optimisé

Selon la catégorie de bâtiments, la valeur limite MINERGIE® comprend:

CL = Chauffage des locaux

EC = Eau chaude

Aér. él. = Electricité pour aération mécanique

(Aér. él.) = Une installation d'aération n'est pas obligatoire, mais seulement conseillée pour cette catégorie de bâtiment. La valeur limite MINERGIE® demeure inchangée, avec ou sans aération mécanique.

* = S'il existe une climatisation des locaux (réfrigération, humidification, déshumidification), la consommation d'énergie est comprise dans la valeur limite MINERGIE®.

Exigences pour les bâtiments antérieurs à 2000

	Catégorie	Valeur limite	Exigences primaires	Installation d'aération	Exigences supplémentaires
I	Habitat collectif	60 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	pas applicable	obligatoire	Pax d'exigences Recommandation pour appareils électroménagers: Etiquette énergie de classe A
II	Habitat individuel	60 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	pas applicable	obligatoire	Pax d'exigences Recommandation pour appareils électroménagers: Etiquette énergie de classe A
III	Administration	55 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	pas applicable	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4
IV	Ecoles	55 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	pas applicable	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4
V	Commerce	55 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	pas applicable	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4 Froid industriel
VI	Restauration	65 kWh/m ² CL, aér. él.,*	pas applicable	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 EC: 20% des besoins couverts par de l'énergie renouvelable
VII	Lieux de rassemblement	60 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	pas applicable	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4
VIII	Hôpitaux	85 kWh/m ² CL, EC, aér. él.,*	pas applicable	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 Froid industriel
IX	Industrie	40 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	pas applicable	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4
X	Dépôts	35 kWh/m ² CL, EC, (aér. él.),*	pas applicable	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4
XI	Installations sportives	40 kWh/m ² CL, (aér. él.),*	pas applicable	conseillée	Eclairage selon norme SIA 380/4 EC: 20% des besoins couverts par de l'énergie renouvelable
XII	Piscines couvertes	Pas de valeur limite MINERGIE®	$Q_h \leq 100\% Q_{h,li}$	obligatoire	Eclairage selon norme SIA 380/4 EC: 20% des besoins couverts par de l'énergie renouvelable Processus de bain optimisé

Selon la catégorie de bâtiments, la valeur limite MINERGIE® comprend:

CL = Chauffage des locaux

EC = Eau chaude

Aér. él. = Electricité pour aération mécanique

(Aér. él.) = Une installation d'aération n'est pas obligatoire, mais seulement conseillée pour cette catégorie de bâtiment. La valeur limite MINERGIE® demeure inchangée, avec ou sans aération mécanique.

* = S'il existe une climatisation des locaux (réfrigération, humidification, déshumidification), la consommation d'énergie est comprise dans la valeur limite MINERGIE®.